

LES COMPAGNIES AÉRIENNES

QUEBECAIR—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse différée à une question posée par le sénateur Asselin. De fait, il s'agit d'une réponse supplémentaire. Le sénateur Asselin a demandé pourquoi l'approche du gouvernement au sujet de Quebecair différerait de la procédure suivie pour venir en aide à Dome, à Chrysler, à Maislin et ainsi de suite.

La réponse est que le gouvernement croit que des conjonctures différentes exigent des propositions différentes. Le gouvernement estime que sa proposition au sujet de Quebecair était la plus pertinente et la plus sensée en l'occurrence.

Le 23 novembre dernier, le ministre des Transports déclarait à l'autre endroit:

... que le gouvernement a refusé hier par ma voix de prendre en main toutes les obligations, les dettes et les contrats que Quebecair avait acceptés dans le passé. Pourquoi avons-nous fait cela? Si nous avions fait le contraire, c'est-à-dire si nous avions épousé tout le passé de Quebecair, nous mettions contre nous toute chance de succès. C'est dans ce sens que nous avons refusé de prendre les dettes de Quebecair à charge.

L'honorable Martial Asselin: Merci beaucoup, mais vous ne répondez pas du tout à ma question.

Le sénateur Olson: Eh bien, vous devriez être au courant de la réponse du ministre des Transports à l'autre endroit et je suis persuadé que vous l'êtes car vous lisez le *hansard* des Communes avec avidité. Toutefois, si ce passage vous avait échappé, vous l'avez maintenant.

Le sénateur Asselin: Je me suis contenté de vous écouter. C'est tout.

L'EST DU CANADA—LA DIMINUTION DU NOMBRE DE PASSAGERS

L'honorable Frederick W. Rowe: Au sujet des lignes aériennes, le leader du gouvernement au Sénat s'engagera-t-il à obtenir pour nous les chiffres relatifs aux passagers des transports aériens dans l'est du Canada? Je m'intéresse tout particulièrement au trafic aérien entre Montréal et Saint-Jean (Terre-Neuve), Toronto et Saint-Jean, et Halifax et Saint-Jean. J'aimerais bien avoir les données des six mois se terminant le 30 novembre dernier et de la même période l'an dernier.

Nous sommes nombreux à faire la navette entre l'est du Canada et Ottawa et à nous demander si le nombre de passagers a bel et bien diminué sensiblement. Par exemple, je voyageais récemment à bord d'un Boeing 727 qui peut transporter 139 ou 140 passagers, mais qui n'en comptait que 25. Encore ces derniers jours, j'étais à bord d'un DC-9 à moitié plein, alors qu'il peut contenir 99 ou 100 personnes. Cela ne se voyait certes pas il y a deux ou trois ans.

Le ministre peut-il nous obtenir ces chiffres tant d'Air Canada que d'Eastern Provincial Airways, les deux compagnies aériennes qui desservent l'est du Canada, afin que nous puissions voir si le nombre de passagers a effectivement

[Le sénateur Flynn.]

changé? Derrière tout cela, évidemment, la question que se posent bien des gens est celle de savoir si Air Canada et les autres compagnies aériennes ne sont pas en train de courir au suicide avec leurs hausses de tarif—du moins en ce qui concerne le marché de l'est du Canada.

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'essaierai d'obtenir ces chiffres.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

LA SOCIÉTÉ MAISLIN TRANSPORT LTD.—LES DIRIGEANTS ET LES ADMINISTRATEURS

Question n° 86 au *Feuilleton*—Par l'honorable Jack Marshall:

Quels sont les noms des dirigeants et administrateurs de la société Maislin Transport Ltd., 7401, boulevard Newman, La Salle (Qué.), H3N 1X4?

Réponse du ministre de l'Industrie et du Commerce et ministre de l'Expansion économique régionale:

Les ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion Économique Régionale sont ainsi avisés:

Les cadres de la Maislin Transport Ltée sont:

Alan Maislin—Président, Chef de l'exploitation et Trésorier

Sydney Maislin—Vice-président

Franklin Selegman—Secrétaire

Les administrateurs de la société sont:

Alan Maislin

Sydney Maislin

Franklin Selegman

LE TARIF DES DOUANES

BILL MODIFICATIF—3^e LECTURE

L'honorable A. Irvine Barrow propose: Que le bill C-90, tendant à modifier le Tarif des douanes et à abroger certaines lois en conséquence, soit lu pour la 3^e fois.

—Honorables sénateurs, en proposant la troisième lecture du bill C-90, je voudrais remplir une promesse que j'ai faite au sénateur Phillips hier. Il a demandé si ces transbordements de viande d'agneau aux États-Unis étaient visés par l'accord commercial Canada-Nouvelle-Zélande; je lui ai répondu que je ne le croyais pas, mais j'ai dit que je me renseignerais. C'est fait maintenant.

L'agneau surgelé de la Nouvelle-Zélande ne semble pas porter préjudice aux producteurs d'agneau du Canada car le Conseil canadien de commercialisation du mouton et l'Office de commercialisation de la Nouvelle-Zélande ont conclu un accord aux termes duquel les producteurs néo-zélandais vont limiter leurs exportations de cette denrée au Canada. Cet accord arrive à terme l'année prochaine et j'imagine que les producteurs canadiens vont communiquer avec leurs homologues de la Nouvelle-Zélande pour négocier un nouvel accord.